



*Parc aventure et loisirs
A partir de 3 ans*

GESTION DES RISQUES COVID 19 AU SEIN DE YAPLUKA PARK

En cette période d'épidémie du coronavirus responsable d'une maladie nommée Covid-19, la priorité des entreprises du loisir est d'adopter des mesures de prévention protégeant la santé des clients visitant les parcs de loisirs, mais également des salariés et de leurs collaborateurs, conformément aux responsabilités des employeurs, et de les inciter à veiller sur leur santé, leur sécurité et à celle de leur entourage.

Ce document présente une série de recommandations visant à réduire le risque de contagion par des agents viraux (notamment COVID 19) dans les PAH (Parcs Acrobatiques en Hauteur), compte tenu de la spécificité de l'environnement.

Nous avons identifié, au sein de notre parc, plusieurs situations où le respect de la distanciation, demande des ajustements : au moment de l'équipement du client (baudrier) et au moment de l'évacuation en hauteur. Ces problématiques peuvent être résolues simplement par l'obligation du port du masque ou d'une visière pendant ces opérations.

Respecter strictement les gestes barrières, et en particulier :

- Respect d'une distance minimale d'1, 50 m entre les personnes à tout moment, sauf consignes particulières indiquées ci-après.
- Lavage approfondi et fréquent des mains à l'eau et au savon liquide, a minima en début de journée, à chaque changement de tâche, et toutes les 2 heures en cas de port non permanent des gants.
- Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique (voir détail ci-dessous). Se laver les mains avant de boire, manger et fumer ; si les mains sont visiblement propres, en utilisant une solution hydroalcoolique.
- Respecter les consignes émises par les autorités sanitaires.
- Rappeler la nécessité d'éviter de se toucher le visage, avec ou sans gants, et sans nettoyage préalable des mains.

Concernant les consignes liées à l'activité PAH :

- Réservation obligatoire, en amont de l'activité, par le biais du site Internet du parc, téléphone ou mail. Ces réservations permettront ainsi de gérer le flux de visiteurs sur site. (Max 10 personnes par créneau). Attention: Merci de nous indiquer le nombre de grimpeurs et le nombre d'accompagnateurs.
- Il est impératif de respecter votre horaire de réservation.
- Respect des distances de sécurité d'1m50 entre chaque visiteur (hors membres de la même famille) grâce à une signalétique adaptée
- Gants obligatoires. Vous pouvez venir avec vos propres gants ou en acheter sur place (2€ la paire, taille 5 à 10)
- Mise à disposition, à l'entrée, de gel hydro alcoolique et point d'eau savonneuse
- Mise en place d'une protection à la caisse : visière de protection
- Equipement, en autonomie, des EPI. Chaque pratiquant s'équippa seul sous la responsabilité de l'opérateur et en suivant ses consignes.. Si besoin, l'opérateur pourra aider le pratiquant, dans ce cas, l'opérateur sera équipé d'une visière de protection.



*Parc aventure et loisirs
A partir de 3 ans*

- L'hygiène des EPI et la désinfection du matériel sera renforcée, en fonction des préconisations des fournisseurs.
- Réduction, au maximum, des EPI non indispensables, comme le casque, afin d'éviter la contamination par contact.
- Pendant l'activité et afin de respecter la distance minimale d'1m50, une seule personne sera acceptée sur un atelier (jeu, pont, etc.) et une seule personne sur la plateforme autour de l'arbre, à l'exception des membres d'une même famille.
- En cas de sauvetage en hauteur, l'opérateur portera un masque de protection facial ou une visière, ainsi que des gants.
- Ne pas se toucher le visage pendant l'activité.
- La signalétique sera adaptée pour rappeler les gestes barrières et ces nouvelles consignes.
- Suppression des casiers à l'accueil. Merci de bien prévoir un petit sac à dos si besoin.
- Suppression des toilettes. Merci de prendre vos précautions